Quand on considère la force étonnante du courant à la pointe St. Charles, et l'énorme quantité de glace qu'il entraîne au printemps, on est tenté de croire qu'aucun ouvrage de la main des hommes ne saurait y résister. On a cependant vaincu cette difficulté : les piliers du *Pont Victoria* défient par leur solidité l'action combinée des courants et des glaces. Voici comment le journal l'*Ordre*, auquel nous avons emprunté ces détails, décrit les difficultés qu'il a fallu vaincre pour asseoir solidement ce gigantesque ouvrage.

" On avait supposé d'abord que le lit de la rivière était de roc, que la rapidité du courant avait toujours dû tenir exempt de tout dépôt; mais, au contraire, on a découvert depuis qu'il est composé de terre argileuse, mêlée de gravois, et cela sur une profondeur de six à dix pieds. Souvent aussi l'on rencontre du sable léger. On devait ôter toutes ces matières, avant que d'arriver au véritable lit de la rivière, le roc, sur lequel les fondations pouvaient être posées. C'était alors la partie critique de l'ouvrage, aussi on ne cessait de travailler jour et nuit, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au-dessus du niveau de l'eau.,,

" Ce travail s'opérait dans des digues en bois, espèce de grands coffres dont il y avait deux sortes. Les unes étaient flottantes; les autres étaient des digues ordinaires. Elles comptaient 120 pieds sur 210. Elles étaient de tout côté à l'épreuve de l'eau; on les remorquait jusqu'au lieu indiqué ; là, une fois arrivées, on les faisait couler à fond, puis, avec des pompes, on en mettait l'intérieur à sec. Ces pompes étaient deux pieds d'eau par heure; de manière qu'en 8 à 12 heures la digue était vide. On creusait les fondations; puis on travaillait à la maçonnerie à pied sec, exactement de la même manière que sur la terre ferme."

Les chiffres suivants donneront une idée de la grandeur de l'entreprise :

Hommes employés sur les vaisseaux	500
" " dans les carrières	450
Artisans et manœuvres	2090
Total	3040

Les gages d'une journée se montent à $5,000.

Coût total probable du pont $6,083,333, c-à d, dix fois la première estimation.

Bateaux à vapeur employés . .	6
Goëlettes	72
Chaloupes	352
Chevaux	142
Locomotives	4
Pieds cubes de maçonnerie	3,000,000

Et cette œuvre étonnante Montréal l'aura terminée en cinq ans !

Reconnaissons ici la noble émulation et la persévérante activité dont nos compatriotes de Ville-Marie ont fait preuve dans la construction du pont Victoria. Ce monument, ainsi que les grandes institutions religieuses et littéraires de notre pays, sans compter nos chemins de fer, et nos superbes canaux, prouvera une fois de plus que le Canada ne veut pas rester en arrière des deux grands peuples auxquels il doit son origine.

REVUE PARLEMENTAIRE DE LA SEMAINE.

Votre correspondant parlementaire vous disait en commençant sa dernière revue : " Ecoutez mes doléances, et compatissez bien vite ! " Je suis tenté vraiment de vous répéter le même refrain, car j'ai toutes sortes de bonnes raisons pour déplorer mon sort. La politique est par elle-même déjà assez compliquée pour embarrasser parfois les plus *vieux renards*, et puis je ne suis ni *renard*, ni *vieux* ; ajoutez à cela que les lecteurs de l'*Abeille* doivent être devenus assez difficiles depuis que M. H. T. T. les a accoutumés à être servis en princes. Puisqu'il me faut prendre mon sort en patience, j'entrerai en matière sans autre préambule ; n'ayant pas grand'chose à dire aujourd'hui, je ne voudrais pas que mon coup d'essai fût un monstre à tête énorme.

Les résolutions proposées qui nous intéressent le plus, sont celles de M. Langevin pour autoriser la cité de Québec à prélever certaines taxes nouvelles qui doivent tomber principalement sur le commerce.—L'opposition a cherché à faire adopter un vote indirect de blâme contre le Ministère, en proposant de prier Son Excellence de nommer au plus tôt un juge suppléant, afin que la cour d'appel, rendue incomplète par la nomination de M. Caron à la charge de codificateur, puisse reprendre ses travaux suspendus par la négligence du Ministère. M. Dorion a aussi proposé de blâmer les ministres pour n'avoir pas nommé un juge résidant à Ottawa, en remplacement de M. McCord, mort il y a déjà cinq mois. La Chambre a rejeté ces résolutions par 65 voix contre 40.—M. Galt a dû soumettre avant-hier les comptes publics, mais ils ne seront discutés que la semaine prochaine.

Au Conseil Législatif, l'Hon. M. Alexander a demandé si le Ministère prétendait faire quelque dépense pour transférer le siége du Gouvernement à Québec, sans consulter la Chambre Haute ? M. Vankoughnet a répondu qu'aucune dépense n'avait encore été faite pour cet objet, et que les Honorables Membres auraient occasion plus tard de manifester leur opinion quand les comptes publics leur seraient soumis. On s'attend à un conflit entre les deux Chambres sur cette question importante. Le Conseil, à une faible majorité, a formellement blâmé la translation du siége du Gouvernement ; la Chambre l'a approuvée par une majorité assez forte ; qui l'emportera ? je ne le sais. Lorsque les comptes publics sont présentés au Conseil Législatif, celui-ci n'a pas le droit de rejeter un article isolé, il faut qu'il les admette ou les rejette tous ensemble. Si donc le Conseil refuse, à cause de cet article, d'allouer les comptes, nous en serons réduits à ce que les Anglais appellent *dead-lock* ; tout sera arrêté. Comment sortir de cet *imbroglio ?*

X. Y. Z.

Un de nos confrères, connaissant notre prédilection pour *les fleurs de notre jardin*, nous fait aujourd'hui présent de l'une de ses productions littéraires, le *discours de Spartacus*. Nous prenons occasion de cette bonne fortune pour rappeler à nos amis que l'*Abeille* se complaît dans tous les sujets, et qu'elle recevra avec un égal plaisir toute espèce de compositions.

☞ AVIS IMPORTANT.

A commencer le 1er avril prochain, toute lettre pour l'Europe qui ne sera pas payée d'avance, sera soumise à une charge extraordinaire de six pence sterling.

A commencer le 1er juillet prochain, toute lettre envoyée d'Angleterre dans quelqu'une des colonies de l'Amérique du Nord, devra être aussi payée d'avance, sous peine d'être jetée au bureau des *lettres mortes*.

NÉCROLOGIE.

Le 3 du courant, à l'âge de 15 ans, après une longue et douloureuse maladie, M. Aldéric Fortier, élève du Séminaire de Nicolet. Ses vertus et ses talents faisaient espérer qu'il serait un jour pour la patrie un citoyen remarquable, et pour la religion un fervent et zélé disciple : Dieu a voulu le soustraire aux dangers de ce monde et lui accorder la couronne avant le combat ; ne pleurons pas le sort de ce confrère, mais disons souvent : *Moriatur anima mea morte justorum !*

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles d'Europe sont du 19 février. La guerre continue de préoccuper l'attention générale. *On attribue* au roi de Sardaigne l'intention de se former, aux dépens de l'Autriche, un état qui renferme au moins douze millions de sujets.

On dit que l'Empereur Napoléon III a appelé auprès de lui tous ses ambassadeurs pour les consulter sur les dispositions des différents états et surtout de l'Allemagne. *Le bruit court* qu'il va former un camp de 100,000 hommes à Toulon et qu'il a donné des ordres pour hâter les préparatifs de guerre commencés à Marseille.

INDES.—La Chambre des Communes a autorisé l'emprunt de 7 millions sterling pour terminer la guerre des Indes. On regardait la conquête de l'Oude comme achevée.

— La législature de l'Ile du Prince Édouard s'est réunie le 17 février et a été dissoute le 18, les deux partis se trouvant en égal nombre et ne pouvant s'accorder sur le choix d'un Président.

EXÉCUTION CAPITALE.—Vendredi dernier, ont été pendus à Toronto James Fleming et John O'Leary, coupables de meurtre. Tous deux ont avoué publiquement leur faute et demandé pardon à Dieu et aux hommes d'une manière édifiante. Fleming, jeune homme de talents et bien instruit, a publié un assez long écrit dans lequel il attribue son malheur à la lecture des romans, à la fréquentation des théâtres, à l'ivrognerie, aux mauvaises compagnies, et à l'infâme coutume de porter un poignard.

GRÈCE.—La population entière, qui montait en 1855 à 1,043,153, s'élevait en 1856 à 1,067.216, de manière que, dans une année, il y a eu augmentation de 24,063 individus. Le royaume comprend 275 communes, dont 8 de première classe, ayant plus de 10 mille habitants. Celle d'Athènes, la capitale, est la plus populeuse ; elle a 33,436 âmes. Après Athènes, vient Patras qui compte 19,138 âmes, puis Syra, avec 16,830 habitants. Il y a 215 communes de seconde classe, contenant de 9,999 jusqu'à 2,000 âmes, et 52 communes de troisième classe variant de 1,999 à 148 âmes.